Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
tenue le samedi 5 juin 2021 à 10h, par web conférence

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des délégués
3. Président et secrétaire d'assemblée
4. Vérification de la régularité de l'avis de convocation
5. Vérification du droit de vote
6. Vérification du quorum
7. Adoption de l'ordre du jour
8. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 6 juin 2020 et de l'assemblée générale annuelle du 6 juin 2020
9. Dépôt du rapport annuel
   - 9.1. Rapport du président
   - 9.2. La saison en chiffres
   - 9.3. Rapport du Comité de discipline
   - 9.4. Rapport du Comité de régie des compétitions
   - 9.5. Rapport du Comité des officiels
   - 9.6. Rapport du Comité du badminton au féminin
   - 9.7. Rapport du Comité de para badminton
   - 9.8. Rapport du Comité de haute performance
   - 9.9. Rapport des activités de l'Équipe du Québec
   - 9.10. Rapport annuel du trésorier et présentation du rapport financier au 31 mars 2021
   - 9.11. Rapports des membres actifs (associations régionales reconnues)
10. Nomination de l'auditeur indépendant
11. Modifications aux règlements généraux
12. Président et secrétaire d'élection et nomination de deux scrutateurs

13. Élection au Conseil d'administration
    - ✓ Président (mandat de deux ans)
    - ✓ Secrétaire (mandat de deux ans)
    - ✓ Administrateur (mandat de deux ans)

14. Politique, règles et procédures en matière de protection de l'intégrité

15. Clôture de l'assemblée générale annuelle

Les membres actifs suivants étaient présents :

Laval	Étienne St-Yves, président
Montréal	Mario Harbec, président
Outaouais	André St-Jacques, président
Québec / Chaudière-Appalaches	Sarah Langlais-Lapierre, présidente
Sud-Ouest	Jasmin Felx, président
Est-du-Québec	Luc St-Pierre, administrateur

Les membres actifs suivants n'étaient pas représentés :

Abitibi-Témiscamingue	Michel Delage, président
Saguenay Lac St-Jean	Simon McNicoll, président

Étaient présents d'office :

Joe Bianchini	Badminton Québec, administrateur
Sarah Langlais-Lapierre	Badminton Québec, administratrice
Claude Tessier	Badminton Québec, président
Martine Javelas	Badminton Québec, secrétaire
Gaston Girard	Badminton Québec, gouverneur

Étaient invité(e)s :

Christophe Boulanger	Entraîneur et Joueur
Mathieu Bertrand	Joueur
Chantal Jobin	Entraîneure
Gabriel Palotta	Entraîneur et Joueur
Mohamed Lamine Kateb	Officiel
Félix Deblois-Beaucage	Entraîneur et Joueur
Jessy Bérubé-Sodhi	Entraîneur et Joueur et Officiel
Amir Lavasani	Entraîneur
Eric Laliberté	Entraîneur
Anthony Bouthillier-Hénault	Entraîneur
Yves Lacroix	Officiel

Permanents de Badminton Québec :

Chantal Brouillard	directrice générale par intérim
Alexandre Grosleau	directeur général adjoint
Éric Dufour	directeur des programmes
Christian Guibourt	directeur technique

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Claude Tessier, président de Badminton Québec, déclare la réunion ouverte à 10h00. Il souhaite la bienvenue à tous et les remercie pour leur présence.
Il remarque que la tenue de l'AGA par webconférence, due à la pandémie, facilite la présence des régions éloignées, bien qu'il aurait préféré avoir l'opportunité de tous se rencontrer en présentiel.

2. Appel des délégués

Monsieur Claude Tessier fait l'appel des délégués et confirme la présence des 6 membres actifs inscrits comme indiqués ci-dessus.

3. Président et secrétaire d'assemblée

En vertu de l'article 18 des Règlements généraux de Badminton Québec, le président et le secrétaire du Conseil d'administration agissent à titre de président et de secrétaire d'une assemblée.

Monsieur Claude Tessier préside donc cette assemblée générale annuelle et madame Martine Javelas en est la secrétaire.

4. Vérification de la régularité de l'avis de convocation

En vertu de l'article 15 des Règlements généraux de Badminton Québec, l'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle est transmis par écrit aux membres actifs et aux membres associés au moins 45 jours à l'avance. Cet avis est aussi publié sur le site internet de Badminton Québec. Ayant été publié le 10 mars 2021, l'avis de convocation est conforme.

5. Vérification du droit de vote

En vertu de l'article 19 des Règlements généraux de Badminton Québec, seul le délégué d'un membre actif a droit de vote lors d'une assemblée des membres. Chacun des délégués a un droit de vote.

Monsieur Tessier effectue la vérification du droit de vote.
Six associations régionales affiliées sont représentées à l'assemblée extraordinaire : Laval, Montréal, Outaouais, Québec / Chaudières-Appalaches, Est-du-Québec, et Sud-Ouest. Leurs représentants ont droit de vote.

6. Vérification du quorum

En vertu de l'article 17 des Règlements généraux de Badminton Québec, le quorum à une assemblée des membres est constitué des membres actifs présents.

7. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION AGA-21-429

Monsieur Mario Harbec, appuyé par madame Sarah Langlais-Lapierre, propose l'adoption de l'ordre du jour.

UNANIMITÉ

8. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 6 juin 2020 et de l'assemblée générale annuelle du 6 juin 2020

RÉSOLUTION AGA-21-430

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Étienne St-Yves, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 6 juin 2020.

UNANIMITÉ

RÉSOLUTION AGA-21-431

Madame Sarah Langlais-Lapierre, appuyé par monsieur Étienne St-Yves, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 juin 2020.

UNANIMITÉ

9. Dépôt du rapport annuel

Monsieur Tessier informe que la version électronique du rapport a été envoyé le 2 juin 2021 et que les faits saillants de la saison vont être présentés.

9.1. Rapport du président

Monsieur Claude Tessier fait un résumé de son rapport et de la saison qui a eu lieu sans tournoi à cause de la pandémie. Il mentionne l'initiative de TIM Badminton qui prépare l'organisation d'un tournoi international à Montréal en mai 2022; le groupe est à la recherche de bénévoles et de commanditaires.

Les membres du CA travaillent au recrutement du nouveau directeur général. Ils sont très reconnaissants à madame Chantal Brouillard, qui a accepté le poste de directrice générale par intérim, avant la prise en poste du nouveau directeur général. Monsieur Alexandre Grosleau a été promu au poste de directeur général adjoint. Badminton Canada planifie de commencer les tournois en septembre 2021.

9.2. La saison en chiffres

Monsieur Alexandre Grosleau commente la saison en chiffres pour 2020-2021.

Monsieur Éric Dufour précise qu'une première formation d'entraîneurs a été tenue par visioconférence.

À cause de la COVID-19, la presque totalité des activités ont été annulées et les membres affiliés ont reçu un remboursement.

9.3. Rapport du Comité de discipline

Madame Chantal Brouillard mentionne que le Comité de discipline n'a reçu aucune plainte au cours de la dernière année.

9.4. Rapport du Comité de régie des compétitions

Monsieur Christian Guibourt présente le rapport et le calendrier des tournois, qui doit être entériné par le comité. Il reste encore quelques tournois sans comité organisateur identifié.

9.5. Rapport du Comité des officiels

Monsieur Christian Guibourt résume le rapport.
Il remercie chaleureusement monsieur Mohamed Lamine Kateb qui a animé plusieurs formations, auxquelles la majorité des officiels a participé. Cela a permis de maintenir la communication et l'implication des officiels.
Il remercie également monsieur Yves Lacroix, qui lui a permis de prendre contact avec trois officiels internationaux, qui ont accepté de faire des balados pour partager leurs expériences, fort intéressantes.
Cela a contribué à garder les officiels motivés et prêts pour la nouvelle saison.

9.6. Rapport du Comité du badminton au féminin

Monsieur Éric Dufour présente le rapport du comité.
Il n'y a pas eu de réunion pendant cette saison.
Il mentionne qu'il participera à la conférence web Conversation 2021, sur le sport au féminin, avec madame Martine Javelas.

9.7. Rapport du Comité de para badminton

Monsieur Christian Guibourt présente le rapport du nouveau comité, créé au cours de la saison 2020-2021. Tous les participants sont très motivés.

9.8. Rapport du Comité de haute performance

Monsieur Éric Dufour présente le rapport du comité.

9.9. Rapport des activités de l'Équipe du Québec

Monsieur Éric Dufour résume les principaux points du rapport.
Il a été nécessaire d'ajuster les cotes des tournois et des classements, à cause de l'annulation des championnats.
Le processus de sélection est en cours et a dû être adapté à cause de la COVID et de l'annulation des championnats.

9.10. Rapport annuel du trésorier et présentation du rapport financier au 31 mars 2021

En l'absence de notre trésorier, monsieur Pieric Langlais-Gagné qui s'excuse de ne pouvoir être présent, madame Chantal Brouillard présente le rapport financier de la saison 2020-2021.
Le rapport de mission d'examen des états financiers au 31 mars 2021 montre un excédent des produits sur les charges de 126$ comparativement à un déficit de 6 531$ pour l'année dernière.
En cette saison marquée par la pandémie de la COVID19, nous avons été contraints d'annuler la presque totalité de nos activités.
Les gouvernements fédéral et québécois ont grandement contribué financièrement à la relance des organisations sportives, ce qui nous a permis de maintenir l'équipe permanente en poste. Globalement, les revenus affichent une baisse de 449 610$ par rapport à l'an dernier. L'annulation des activités et le versement aux apports reportés des subventions non utilisées expliquent cet écart significatif. Au plan des dépenses, elles ont évidemment diminué, considérant le peu d'activités, passant de 1 053 345$ l'an dernier à 594 428$ cette saison.
La fédération va pouvoir profiter de belles opportunités de développement pour les prochaines années.

9.11. Rapports des membres actifs (associations régionales reconnues)

Les représentants des associations régionales, présents à l'assemblée, exposent brièvement l'état et les enjeux du badminton sur leurs territoires respectifs.

Monsieur Claude Tessier félicite et remercie toutes les régions pour leur dynamisme, engagement et la promotion du badminton, malgré cette saison difficile.

10. Nomination de l'auditeur indépendant

Monsieur Claude Tessier indique que le Conseil d'administration de Badminton Québec, lors de la réunion du CA du 31 mai 2021, recommande l'embauche de la firme de comptables agréés Boulanger & Paquin, CPA inc. à titre d'expert-comptable.

RÉSOLUTION AGA-21-432

Monsieur Étienne St-Yves, appuyé par monsieur Mario Harbec, propose que la firme de comptables agréés Boulanger & Paquin, CPA inc. soit engagée à titre d'expert-comptable pour la production du rapport de mission d'examen de la saison 2021-2022.

UNANIMITÉ

11. Modifications aux règlements généraux

Madame Chantal Brouillard explique les raisons des modifications proposées aux règlements généraux. Les changements sont pour clarifier les possibilités de participer aux assemblées (assemblée générale, assemblée extraordinaire, réunion du conseil d'administration), avec une participation par vidéoconférence et présentiel. Il y a aussi un changement proposé pour la gestion des résolutions. Cela concerne les articles 13, 14, 19 et 29.

Ces changements ont été adoptés par les membres du CA, avec la résolution CA-2021-1927 du 31 mai 2021. Ils doivent être ratifiés par l'assemblée des membres.

Après quelques suggestions, il est proposé d'adopter les changements tels que proposés.

Madame Chantal Brouillard remercie monsieur Mario Harbec, pour son travail sur les règlements généraux, ainsi que pour sa participation dans les mises à jour des politiques pour l'amélioration de la gouvernance.

RÉSOLUTION AGA-21-433

Monsieur Luc St-Pierre, appuyé par monsieur Étienne St-Yves, propose l'adoption des modifications telles que proposées aux Règlements généraux.

UNANIMITÉ

12. Président et secrétaire d'élection et nomination de deux scrutateurs

Tel que stipulé à l'article 18 de nos Règlements généraux, le président et le secrétaire du Conseil d'administration agissent à ce titre lors de l'Assemblée des membres. Toutefois, puisque madame Martine Javelas et monsieur Claude Tessier, sont en élection cette année, le Conseil d'administration a désigné madame Sarah Langlais-Lapierre comme présidente d'élection et monsieur Gaston Girard à titre de secrétaire d'élection.

Toujours selon l'article 18, c'est l'Assemblée des membres qui désigne les 2 scrutateurs. Puisque nous utiliserons une plateforme de vote en ligne, qui sera opérée par nos employés permanents, nous vous proposons de nommer messieurs Alexandre Grosleau et Éric Dufour à titre de scrutateurs.

RÉSOLUTION AGA-21-434

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Jasmin Felx, propose de nommer messieurs Alexandre Grosleau et Éric Dufour à titre de scrutateurs.

UNANIMITÉ

13. Élection au Conseil d'administration

Madame Sarah Langlais-Lapierre informe les membres que la plateforme de vote en ligne Scrutari sera utilisée. Il s'agit d'un outil développé par le Regroupement Loisir et Sport du Québec.

Monsieur Alexandre Grosleau a transmis les instructions aux membres ayant droit de vote pour que tout se déroule bien.

a) <u>Président (mandat de deux ans)</u>
Madame Sarah Langlais-Lapierre indique que la seule candidature reçue au poste de président est celle de monsieur Claude Tessier. Il est donc élu par acclamation, pour un mandat de 2 ans.

b) <u>Secrétaire (mandat de deux ans)</u>
Madame Sarah Langlais-Lapierre indique que la seule candidature reçue au poste de secrétaire est celle de madame Martine Javelas. Elle est donc élue par acclamation, pour un mandat de 2 ans.

c) <u>Administrateur (mandat de deux ans)</u>
Madame Sarah Langlais-Lapierre indique que deux candidatures ont été reçues pour le poste d'administrateur, soit celles de messieurs Joe Bianchini et Éric Laliberté.

Elle les invite à se présenter avant de procéder à l'élection. Après tirage au sort pour l'ordre de présentation, chaque candidat explique la motivation de sa candidature.

Après le vote des 6 membres votants et la compilation des résultats, madame Sarah Langlais-Lapierre confirme l'élection de monsieur Joe Bianchini, qui est élu administrateur pour un mandat de 2 ans. Monsieur Éric Laliberté indique qu'il est intéressé à s'impliquer dans Badminton Québec et un suivi sera fait avec lui.

Monsieur Claude Tessier remercie madame Sarah Langlais-Lapierre, puis madame Martine Javelas et monsieur Joe Bianchini, pour leur implication au sein du conseil d'administrateur.
Monsieur Mario Harbec remercie monsieur Claude Tessier, d'avoir accepté de renouveler son implication en tant que président du CA.

14. Politique, règles et procédures en matière de protection de l'intégrité

Monsieur Alexandre Grosleau présente la politique, les règles et procédures en matière de protection de l'intégrité.
Cette politique a été mise en place grâce à un travail collaboratif des fédérations et des organismes, afin de s'assurer d'un environnement sain et sécuritaire pour tous. La politique est intégrée aux politiques de Badminton Québec.

15. Clôture de l'assemblée générale annuelle

Monsieur Claude Tessier remercie tous les participants, les employés et les membres du CA.

RÉSOLUTION AGA-21-435

Madame Sarah Langlais-Lapierre, appuyé par monsieur André St-Jacques, propose la levée de l'assemblée à 12h08.

UNANIMITÉ

Lu et approuvé lors de l'assemblée générale annuelle du _____ , sur proposition de _____, appuyé par _____ , et adoptée à _____

_____ _____

Martine Javelas, secrétaire Claude Tessier, président